Sujets de prière :

- Rome : la conférence et la première table du Seigneur le 17 juin ; qu'il y ait au moins 12 italiens natifs avant cette date dans l'église ; la croissance saine de l'église dans la vie et en nombres ; que plus de saints y migrent, surtout les sœurs plus jeunes ; que les contacts de Rhéma soient amenés dans la vie de l'église ; l'inscription légal de l'église à Rome.
- Le Grèce : La visite des contacts a Thessaloniki ; les besoins pratiques pour un couple qui déménage en Grèce ; que les cieux règnent pendant l'élection du 17 juin afin de garder la porte ouverte pour le déplacement du Seigneur ; la sécurité et la protection des saints du sentiment général anti-immigrant pendant les troubles sociaux ; un permis de résidence pour les collaborateurs à Athènes.
- La conférence de la 6e année du Canada de l'est, 15-17 juin : que les élevés de la 6e année se repentent véritablement de leurs péchés et qu'ils soient régénérés dans un salut vivant et dynamique.
- La préparation et la coordination pour le camp des enfants à Montréal, à Brampton et à Kitchener ; que les parents sanctifient cette période pour que leurs enfants puissent y assister ; qu'il y ait assez de serviteurs pour servir les enfants ; que les enfants soient préparés en tant que vases adéquates pour le Seigneur.
- Les saints francophones : Le soin continuel des contacts qui existent ; la croissance dans la vie, dans la vérité et en nombres des deux réunions de groupes ; gagner des nouveaux contacts ; les situations d'école et de travail pour les saints ; le mélange avec d'autres groupes de langue.
- Priez pour les besoins locaux de Montréal : les saints, les contacts et ceux qui ont besoin de soin et d'attention.

Lecture quotidienne

- La Sainte Bible version recouvrement avec les notes : Ex 39.1- Lv 5.19
- PSVCM : Le point central du recouvrement du Seigneur, semaine 3

Annonces

- Il y aura une communion avec les parents des jeunes gens aujourd'hui pendant le dîner dans la salle de réunion sinophone en bas.
- La date d'échéance pour s'inscrire à la formation d'été est dépassée, mais vous pouvez toujours vous inscrire avec la pénalité de retard. Le coût régulier pour s'inscrire est de 150 $ et la pénalité de retard de 50 $, et 5 $ pour le plan. Veuillez noter que pour la formation de vidéo, le don est de 75 $ par personne et la pénalité de retard pour la formation de vidéo est de 25 $.
- Le camp des enfants aura lieu cette année du mardi 7 août jusqu'au samedi 11 août 2012. Le prix sera de 100 $ par enfant si vous vous inscrivez au plus tard le 22 mai. Après le 22 mai, le prix sera de 120 $ par enfant. Veuillez communiquer avec les serviteurs des enfants pour plus d'information.
- Martin et Monica aimeraient inviter tous les saints à Montréal à assister à la cérémonie de la formation à temps plein à Anaheim pour les saints d'âge mûr (FTTA-MA) le 23 juin 2012 pour les voir terminer la formation. La cérémonie aura lieu le samedi, une semaine avant que la formation d'été commence. Informez-les si vous pouvez y assister ou si vous avez besoin d'assistance pratique. Si vous ne pouvez pas y assister, SVP, veuillez les garder dans vos prières, surtout pendant cette période. Martin et Monica ont hâte de voir les saints de Montréal!
- La réunion de la consécration de mariage de Stefan Misaras et Rebecca Liu aura lieu dans la salle de réunion à Montréal le samedi 21 juillet de 14h00 à 16h00. Tous les saints sont les bienvenues. Les petits fours seront fournis. Les saints qui voudraient aider avec la préparation devraient contacter Rebecca. Pour des détails et pour répondre à l'invitation, veuillez accéder au site web : www.mywedding.com/stefanandrebecca.

Horaire de nettoyage et services le Jour du Seigneur

10 juin	Service : sinophone nord Nettoyage : sinophone district 1
17	Service : sinophone sud Nettoyage : francophone hispanophone, étudiants collégiaux
24	Service : anglophone B Nettoyage : sinophone district 2 Le grand nettoyage de la salle de réunion
1 juillet	Service : Sinophone central 1 Nettoyage : Anglophone

Événements à venir

- 25-28 mai, Bellevue, Washington : **Conférence internationale pendant la journée du souvenir aux E-U.**
- 15-17 juin, Markham : **La conférence de 6e année**.
- 23 juin, Anaheim, CA : la cérémonie de la formation à temps plein à Anaheim pour les saints d'âge mûr (FTTA-MA) de laquelle Martin et Monica vont participer.

- 2-7 juillet, Anaheim, CA : **La formation d'été**
- 24 juillet- 4 août : La distribution de BpC à Montréal et à Halifax.
- 27 juillet-4 août : New Jersey, la formation sinophone de perfectionnement pour les étudiants.
- 7-11 août, Montréal : **Le camp des enfants**.
- 12-17 août, Ancaster : L'école de la vérité du Canada de l'est.
- 18- août-sept 1 : la formation de vidéo sinophone

D'autres événements sont listés sur le site web de l'église.

Activités de la semaine

JUIN 10 JOUR DU SEIGNEUR	☸ 10h00 à 12h30, la salle de réunion : la réunion de la table du Seigneur et la réunion de prophétiser ☸ 12h30 à 13h30, la salle de réunion : l'agape ☸ 13h30 à 15h00, la salle de réunion : la réunion de service des langues minoritaires
11 lundi	
12 mardi	☸ 19h30, la salle de réunion : les réunions de prière dans les maisons.
13 mercredi	☸ 10h00-12h00 : La réunion sinophone de poursuite d'un livre du ministère
14 jeudi	☸ 15h30-17h30 : La réunion de coordination de campus chez Dennis et Heidi
15 vendredi	☸ Le soir : les réunions de maison (anglophone/ francophone/sinophone)
16 samedi	☸ 15h00-17h00, la salle de réunion ; PSRP sinophone ☸ 16h30-19h00 ; la réunion des jeunes gens

Statistique de présence

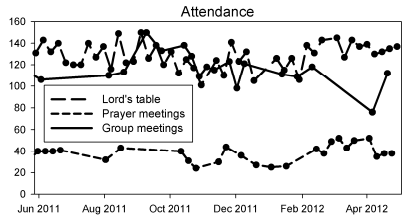

Le pardon et la restauration

Références bibliques : Mt 18.21-35, 15-20 ; Lc 17.3-5

II. RESTAURER LES FRÈRES
D. Enfin, le dire à l'Église

Le verset 17 dit : « S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église. » Si nous ne pouvons pas régler le problème par nous-mêmes, nous devons amener une ou deux autres personnes pour nous aider à le régler. Si l'autre personne refuse encore de les écouter, nous devons le dire à l'Église. En parler à l'Église ne signifie pas que nous publions l'affaire au moment oú l'Église tout entière est assemblée. Cela signifie qu'on doit en parler aux anciens qui sont responsables dans l'Église. Si la conscience de l'Église trouve aussi que ce frère a tort, il a certainement tort. Si l'offenseur est un frère qui marche devant Dieu, il devra mettre de côté ses propres opinions, et accepter le témoignage de deux ou de trois. S'il n'accepte pas le témoignage de deux ou de trois, il devrait au moins accepter le verdict de l'Église. L'avis et le jugement unanimes de l'Église reflètent le cœur du Seigneur. Le frère doit se rendre compte qu'il n'est pas bon d'ignorer l'Église. Il doit être humble et ne pas s'en tenir à ses propres sentiments. Il devrait plutôt accepter le sentiment de l'Église.

Que faire s'il refuse encore ? Le verset 17 continue : « S'il refuse d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain. » C'est là une parole grave. Autrement dit, s'il refuse d'écouter l'Église, tous les frères et sœurs de l'Église ne devraient plus communiquer avec lui. Puisqu'il ne veut pas régler son problème, l'Église doit le considérer comme un païen et un publicain et ne devrait pas avoir de communion avec lui. Quoiqu'il ne soit pas excommunié, tous les frères et sœurs doivent le considérer comme un païen et un publicain, et personne ne devrait prêter attention à lui. S'il parle, personne ne doit l'écouter. S'il vient rompre le pain, tous doivent l'ignorer. S'il prie, personne ne devrait dire « amen ». S'il veut venir, il peut venir. S'il veut partir, il peut partir. Mais tous doivent le considérer comme un étranger. Si les enfants de Dieu s'accordent pour adopter une telle attitude, il sera facile de restaurer un frère. Le but, en traitant avec lui de cette façon, c'est de le restaurer.

Le verset 18, qui dit : « Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel », est en rapport avec les versets précédents. Le Seigneur dans le ciel reconnaît ce que fait l'Église sur la terre. Si l'Église trouve qu'une personne qui refuse de l'écouter a tort, l'Église le considérera comme un païen et un publicain, et le Seigneur dans le ciel reconnaîtra la même chose.

***Note**: Le contenu est un extrait de Leçons pour nouveaux croyants #14, Le pardon et la restauration, par Watchman Nee, publié par Living Stream Ministry qui est disponible à :* http://www.lsm.org/francais/24/index.html